



Les références technico-économiques : un outil indispensable aux entreprises agricoles



Il existe deux grands types de références technico-économiques : les références par système d'exploitation et les références par production.

Les références par système d'exploitation, c'est quoi ?

C'est une description d'exploitations-types pour un secteur d'activité (maraîchage, viticulture, grandes cultures, bovins,...), dans leur globalité avec la localisation, la description de l'outil de production (surface, plantations, installations, matériels,...), des aspects techniques, la main-d'œuvre, le mode de commercialisation, le compte de résultat, etc. Elles sont constituées à partir d'un réseau de fermes références.

Création : mode d'emploi

Afin de réaliser des références par systèmes, plusieurs étapes sont nécessaires.

- 1. Création et quantification d'une typologie des exploitations :** Cette étape permet de dresser un état des lieux de la filière dans son ensemble et d'intégrer les cas-types étudiés par la suite dans un contexte global. C'est à partir de cette typologie et de sa quantification que le choix des types à étudier en détail va être fait.
- 2. Le suivi des fermes de références :** Une fois les types à étudier choisis, il faut créer un réseau de fermes de références (5 exploitations par type) qui vont être suivies sur plusieurs années et vont servir de base à la réalisation du cas-type.
- 3. Création du cas-type :** Les cas-types décrivent des modèles créés à partir de l'existant (fermes de références) et non pas des exploitations réelles.

Dans les Bouches-du-Rhône

La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, en collaboration avec les autres Chambres d'agriculture de la région, a intégré, en 2008, le réseau Rosace viticulture. La typologie viticole du département a donc été réalisée et harmonisée avec celles du Var et du Vaucluse. La réalisation de cas-types est prévue cette année. Le réseau Rosace est un réseau d'échange de l'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture sur les références système. Il permet notamment d'avoir une méthodologie et des outils harmonisés au niveau national. Cela comprend une typologie quantifiée qui permet de décrire au mieux le paysage d'une filière, des cas-types, des notes de synthèse annuelles et des études thématiques et prospectives. L'ensemble des Chambres d'agriculture de la région PACA a décidé de développer, dans les années à venir, des références système pour ses principales productions végétales, à savoir : la viticulture, l'arboriculture, le maraîchage et les grandes cultures. Concernant les productions animales, des cas-types Taureaux de Camargue et Taureaux de Combat ont été réalisés en 2008, ils seront réactualisés cette année.

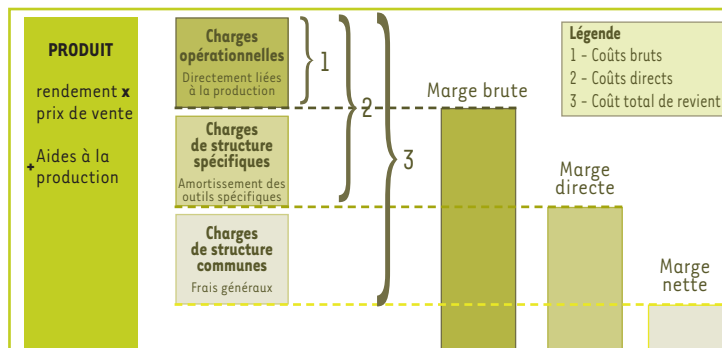
Les productions ovines et caprines sont également intégrées dans des travaux d'établissement de références régionales. Pour ces deux productions, la Chambre d'agriculture travaille en partenariat avec l'Institut de l'Élevage. Des cas-types établis à partir du suivi de fermes de références (7 ovines et 5 caprines) existent et sont mis à jour régulièrement. Un travail sur des thématiques particulières est également réalisé, donnant lieu à des publications. Les deux principaux thèmes actuellement à l'étude sont la vente directe en élevage ovin et l'organisation du travail en élevage caprin.

Et les références par production, alors ?

C'est une estimation des coûts de plantation et de production, du rendement et du chiffre d'affaires à l'hectare (ou au m²) pour une culture donnée en fonction d'une conduite culturale définie. Leur contenu varie en fonction de la demande : coûts de plantation, de production, chiffre d'affaires... Elles sont constituées à partir d'enregistrements réalisés sur des exploitations, à dire d'experts, par des recherches documentaires.

Une étape essentielle à leur création : la définition de l'itinéraire technique

Quel que soit le résultat que l'on désire obtenir (coûts de production, chiffre d'affaires ou marge) il faut préalablement définir avec précision : l'itinéraire (conduite culturale, engrais, protection phytosanitaire, rendement...), les temps de travaux, les approvisionnements (plants, équipements divers, emballages...) et le matériel employé. On obtiendra alors des résultats différents selon le degré de précision du calcul (voir schéma). Il est important de noter qu'une modification des hypothèses de départ va entraîner des modifications dans les résultats.



Dans les Bouches-du-Rhône

En 2008, des coûts de production ont été calculés pour la prune. De plus, une étude sur les stratégies en fraise hors-sol a été menée et donne des coûts de production et de marges pour quelques cas d'étude précis.



« Optimiser la production des légumes sous abris » : nouvelle édition

En 2008, un travail de réactualisation de la brochure « Optimiser la production des légumes sous abris » a été entrepris. La nouvelle version donne des informations précises pour neuf productions : aubergine, concombre, courgette, fraise hors-sol, melon, poivron, salade, tomate, tomate hors-sol. Pour chacune des cultures citées, sont indiquées quelques conditions spécifiques de réussite s'ajoutant à des conditions de réussite générales, identiques pour toutes les cultures sous abris, le détail des approvisionnements, les temps de travaux et les coûts de main d'œuvre, le calendrier de travail, un tableau et un graphique des cotations de ces 4 dernières années. Elle sera disponible fin janvier, n'hésitez à nous contacter pour la commander.

Quelles références pour quel résultats ?

Chaque type de références répond à des questionnements spécifiques et elles sont complémentaires		
	Référence par système	Référence par production
Echelle de travail	Sur l'ensemble de l'exploitation, en tenant compte de tous les ateliers	Pour une production donnée, sur une surface donnée (ha ou m ²)
Données économiques en jeu	On raisonne sur la comptabilité de l'exploitation	On raisonne les coûts de production, les chiffres d'affaires et les marges à l'hectare (ou au m ²)
Pour répondre à quelles questions ?	Quels sont les principaux modes de fonctionnement dans une filière ? Quelle est la situation des exploitations d'une filière ? Quelles sont les évolutions possibles d'une filière ?	Quelles sont les conditions de rentabilité d'une production ?

Les références sont indispensables et servent de base à la réflexion mais ne peuvent se substituer à une étude plus poussée de chaque cas particulier réalisée dans le cadre d'un conseil global.

Edito

Aujourd'hui, il faut non seulement produire mais aussi analyser les coûts, les comparer à des références fiables pour faire les meilleurs choix techniques et commerciaux en connaissance de cause. Ainsi, réduire ses coûts n'est un objectif qu'à la condition de ne pas pénaliser son chiffre d'affaires. Les références technico-économiques sont donc utilisées par les exploitants pour situer leur exploitation ou leur atelier de production par rapport à un cas-type. Lors de l'installation, elles permettent d'avoir une première idée des coûts et chiffres d'affaires mais aussi des aspects techniques (matériels, moyens humains...). De plus, elles servent de base au conseil technique et au conseil en entreprise. Enfin, elles permettent la réalisation d'études économiques (étude d'une production particulière ou d'une filière, analyses de groupes, études prospectives afin de prévoir l'influence des modifications possibles des politiques agricoles, des prix, de l'augmentation des coûts...).

Pour vous accompagner dans vos projets agricoles, la Chambre d'agriculture œuvre à vos côtés en mettant à votre disposition un ensemble de compétences spécialisées en matière de références technico-économiques.

Ainsi, nous nous efforçons de raisonner à la fois à l'échelle de l'exploitation (références par système d'exploitation) et d'un atelier de production (références par production) car ces deux types de raisonnement sont complémentaires. Nous sommes fiers d'apporter notre pierre pour que vous trouviez les meilleures conditions possibles au développement et à la pérennisation de vos activités.

André BOULARD

Président de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

Si vous souhaitez des renseignements sur les références technico-économiques, n'hésitez pas à contacter :
Laura BRONDINO
Conseillère Références et Etudes Economiques
Tél. 04 42 23 86 70 / fax 04 42 23 81 04
mail : l.brondino@bouches-du-rhone.chambagri.fr
www.agri13.fr rubrique au service des agriculteurs/votre entreprise